

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal...

AVIS

Société anonyme des Journaux Réunis de l'Arrondissement de Lille

(MÉMORIAL DE LILLE, DÉPÊCHE, JOURNAL DE ROUBAIX, PETIT JOURNAL DE ROUBAIX, GAZETTE DE TOURCOING, COURRIER DE TOURCOING, COURRIER D'ARMENTIÈRES.)

Messieurs les Actionnaires sont informés que le coupon échu le 31 décembre dernier est payable dans les bureaux de la Société, à Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières.

Actions au porteur: 11,45 (impôt déduit). Actions nominatives (moitié versées): 5,70 (impôt déduit).

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

- A Roubaix, au bureau du journal. A Tourcoing, rue Nationale 13. A Lille, chez les Agences Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial, Grand Place, outre par les débris Saint-Etienne.

ROUBAIX, LE 20 JANVIER 1883

LA RÉFORME JUDICIAIRE

Il ne faut pas que tout le bruit qui se fait depuis quatre jours autour de l'équipée du prince Napoléon et du «complot» royaliste, nous fasse oublier que la Chambre profite de cette diversion pour discuter son projet de désorganisation judiciaire.

M. Jules Roche a eu les honneurs de l'avant-dernière séance.

Il a soutenu avec énergie que les magistrats devaient être nommés par le pouvoir exécutif; à la même énergie qu'il avait prétendu, il y a six mois, qu'ils devaient être élus par le suffrage universel.

Et comme quelques esprits chagrins s'étonnaient de ce changement subit d'opinions, M. Jules Roche a répondu, avec une désinvolture tout à fait Régence, qu'il provenait d'une étude plus complète de la question.

Pou il faut conclure que M. Roche a voté, il y a six mois, sur une question qu'il ne connaissait pas, en se laissant guider uniquement par ses instincts révolutionnaires.

Son histoire est celle de l'immense majorité de cette Chambre, plus médiocre que la médiocrité même.

Ils sont presque tous ignorants, et ils font de la politique, comme les vieilles femmes font de la médecine.

Ils ne savent pas que la politique est une science d'observation, qui s'acquiert par une étude longue, patiente, impartiale des hommes, des choses et des événements.

Ils ne savent pas que le corps social est en proie à une maladie chronique, générale, dont il importe de prévenir les

voyants, appropriés aux besoins du moment.

L'homme politique est un médecin. Il lui faut les mêmes connaissances acquises et la même vigilance.

Malheureusement, notre Faculté politique ne compte que des empiriques dans son sein, sauf de très rares exceptions.

Et ceux qui parlent avec l'autorité de la science, de l'expérience et de la raison, ne sont pas écoutés.

On leur préfère les vieilles femmes, qui parlent beaucoup et très fort autour du malade, et qui lui appliquent des remèdes de leur façon, remèdes impuissants, lorsqu'ils ne sont pas nuisibles.

Suivez la Chambre dans toutes les questions graves, et dites-moi s'il en est une seule qu'elle ait traitée avec autorité.

Ce qu'elle recherche avant tout, ce sont les bonnes grâces de la nation, c'est-à-dire de la nation. Et, pour un sourire de la popularité, elle tuera la France.

C'est à peine si, dans ce grave débat de la magistrature qui intéresse notre civilisation même, notre liberté, notre honneur, les députés déguisent leur véritable pensée.

Il leur faut une magistrature républicaine! Comme si la magistrature doit être autre chose que l'humble servante de la justice, du droit et de la vérité!

Dans tout ce grave débat, pas un orateur n'a fait encore entendre un langage qui le dégagât des bas-fonds où il se traîne, pour le placer dans les sphères, calmes, impassibles, inaccessibles aux passions et aux compromissions honteuses, qui sont celles de la justice.

Ils parlent de l'organisation judiciaire comme ils parleraient d'un chemin vicinal; ils n'y voient qu'une question électorale, que la possibilité d'assouvir de vieilles rancunes, ou de placer des agents dévoués.

Et alors, à l'exemple de M. Jules Roche, ils oscillent d'un système de recrutement à un autre, suivant les besoins de leur popularité, sans même voir qu'au dessus d'eux, il y a la France et la justice.

Ils vont nous faire une magistrature à leur image.

Comme eux, elle sera ignorante; comme eux, elle sera passionnée; comme eux, elle sacrifiera tout aux bonnes grâces de ceux qui la nommeront, et elle oubliera qu'elle représente la justice, comme les députés oublient qu'ils représentent la France.

Tels maîtres, tels valets!

PIERRE SALVAT.

IMPAVIDUM

Hier, dans un salon littéraire, on s'amusait à improviser des vers sur un sujet d'actualité, en pastichant la manière d'un des dieux de la poésie.

Une demi-heure a été donnée à M. Paul Perrier pour traiter le sujet choisi par lui: «Expulsion des princes!» Au bout de vingt cinq minutes, il lisait la spirituelle

blement un des plus célèbres morceaux des Châtiments:

Argousin peu dément, lorsque vous empoignâtes Ce Prince, de vos mains plus ou moins avouées, D'un vague prétendant vous fîtes un héros...

Et nous avons vendu cent mille numéros! Demandez les détails précis: le manifeste! «Et l'arrestation du Prince! Veste! ô veste! Et, depuis le premier janvier, visiblement, Un saut, de jour en jour veut l'effondrement, La République croule et, de douze ans trop vieille, Tremble au bouddonement innocent d'une abeille, Et se jette affolée au col d'un sieur Floquet...

Et, dans des bois d'ail, rend son dernier hoquet! Comme elle suit de près son tribun dans la tourbe! A peine est-il tombé qu'aussitôt elle tombe! Au plus de son lineux le génie l'emporta Et la mort la saisit, qui toucha l'ambrette!

— Mais ces princes, punis du délit d'un seul homme, Ils sont grands et mêlés à notre histoire, en somme! Ils ont par derrière, eux des ancêtres illustres, Henri IV et Condé, Danielle et saint-Louis! Aujourd'hui, dans Paris un avocat sans causes, Garde des sceaux de par l'étrange cours des choses, Tout un gouvernement ardent à putazer, Un ministre podagre, un commis horloger, En rupture de grand ressort, un Canevasse Avec des airs exquises de capitaine Français Un Floquet, pensent ils, passez-vous diplômés, Sauver le capitale aux cris accoutumés!

La République râle et le peuple... s'en lèche! Du spectacle d'her il désigne l'effluve Et, n'ayant ni regret pour la mort, ni foi De ce côté, de l'autre attend il ne sait quoi: Ou retour triomphal — ou coup de main nocturne!

Et pendant ce temps-là, le visiblement taciturne, Impassible devant ses ministres noyés, Compte amonagement le prix de ses loyers, Calme, jume au billard, des sommes toujours minces, Pour chasser nos lapins laisse chasser nos princes Et mâche, indifférent aux plus rudes assauts, Son cure-dents, taché du vin de Chonoucaux!

NE L'EXILONS PAS!

Au jour prochain de la revanche, Qu Grévy fera son paquet, Quand nous tiendrons enfin le manche, Ah! n'exilons jamais Floquet.

Il faut avoir un cœur de pierre Pour bannir loin de nos drapeaux, Ses gilets à la Robespierre Et les arches de ses chapreaux.

Dans une hôtellerie étrange, De Caracas ou de Tanger, Il ne faut pas que Floquet mange Le plat du jour de l'étranger.

Ni que ce Dieu, qu'un rayon dore, Trainé en pleurant son noir chagrin Dans la République d'Andorre Et dans celle de Saint-Marie.

Non! non que personne n'y touche Et qu'un jour du Droit restauré, Il marchoit, il se lève, il se couche, A sa guise, impuni, sacré.

Qu'il s'agite au sein des vagues groupes De la conférence solé, Qu'il puisse haranguer les troupes, Au besoin le peuple assemblé.

Tu, oui, qu'il promène à son aise Sa fatuité, son orgueil, Juré pour la gaité française. Ah! n'exilons jamais Floquet! M. J. JOLIVET.

LA PROPOSITION FLOQUET

On lit dans le National, sous la signature de M. Hector l'Essard:

«Sait-on bien l'impression que produisent des motions comme celle qui s'attache au nom de M. Floquet? L'impression que le gouvernement et le régime républicain sont les capables d'assurer la sécurité individuelle.

«Oh! nous savons qu'il ne s'agit que de paroles et que le nombre des citoyens appartenant à des familles ayant régné sur la

cette voie, on ne s'arrête plus. Après les «princes du sang, les princes de la finance et les princes de la critique», a dit un plaisant. Le malheur est que cette raillerie n'est pas une plaisanterie.

«Quand une assemblée entend supputer par la force tout ce qui la gêne ou retarde seulement son action, il n'y a plus un seul citoyen qui ne se sente menacé dans sa fortune, dans sa liberté et dans sa vie.

«Comment résister, en effet, à la tentation de faire le bonheur du peuple par le simple sacrifice de quelques individus? Aujourd'hui, les princes sont une meute. Comment ne pas les immoler? Ils sont si peu nombreux! Demain, c'est une fraction des pouvoirs publics qui résiste. A l'œil! Il ne s'agit que d'une fraction.

Plus tard, une minorité grossissante barre la route! A l'abbaye, la minorité! Les princes sont les capitalistes! Puis encore les bourgeois, les infâmes bourgeois! Puis enfin, le peuple ou des Sotons et des Lyngues hydrophobes exécutent par amour de l'humanité et par horreur des difficultés.

«Et tous ces crimes se commettent insensiblement, sans qu'on s'en aperçoive, sans que le premier acte de violence fasse prévoir l'acte de violence qui le suit et qui l'a rendu nécessaire. Et ce sont des hommes bons dans le particulier, honnêtes, mais faibles, qui se font les complices de tous ces crimes d'Etat, par leur de passer un instant pour des dupes.

«Pensez-y bien, braves gens qu'un mouvement irréflectif a jetés dans l'orbite de M. Floquet, on va essayer de vous faire sortir de la situation ridicule où vous êtes en vous rendant odieux. On vous dira que quand on est terrible, on n'est jamais droit.

«On vous trompe. Le sang n'est pas toujours un préservatif contre l'imbécillité.

LE COMLOT ROYALISTE

Les journaux conservateurs s'amusent beaucoup aujourd'hui des informations du Voltaire et de la Lanterne, sur le «complot royaliste». Quelques uns, comme le Figaro, se donnent la peine de répondre sérieusement. Nous citons in extenso son article:

«Il est certain que nous vivons en des temps joyeux.

«Après le complot napoléonien, — qui comprenait un membre, — voici qu'on annonce le grand complot royaliste où l'on voit cent cinquante mille hommes, — pas un de moins, — prêts à suivre le général de Charette. C'est adorable!

«Puisqu'il faut malheureusement que, dès qu'un canard traverse la presse, on lui coupe les ailes au lieu de se contenter d'en rizer, nous ferons cette annonce.

«Nous connaissons de longtemps les Vendéens et ces fameux châteaux de Doué, dans les écuries desquels attendent tant de chevaux de bataille. Mieux que nul autre, nous sommes à même d'en parler.

«Si des gens agissent en pleine lumière, ce sont, à coup sûr, les royalistes. La semaine dernière, ils avaient fait Paris à l'ère des rois avec eux, s'ils le veulent, aux Batignolles. Hier encore, un porte de un homme gromail venait, beau jour de la, aux Mille-Clochers, à un de la Cité-Montmartre. Pour quelques sous, il avait contracté. La police elle-même était admise à boire à la santé du roi.

«Leurs espérances, les royalistes les étalent au grand jour. Ils répètent à satiété qu'ils attendent tout de la nation. Ne demandant qu'à être de concert avec elle, ils ne sauraient rien tenter contre elle.

«Or, qui dit complot promet un coup d'Etat. Voudraient-ils en faire un? Nous avons assisté à leurs principales réunions où ils proscrivaient les mesures de force. La question est donc jugée.

«Pourtant, il n'y a pas de fumée sans feu. Où est le feu? Quel est-il? Nous allons le dire.

«Le 18 août, après la mort de Napoléon, on

«Tous répondirent: «— Nous sommes royalistes. Vous êtes la République. Nous préférons rester dans nos foyers.

«Le 13 août, le général de Clusey, alors ministre de la guerre, les licenciait par un ordre du jour dont voici les derniers mots: «Lié à l'un des volontaires de l'Ouest, va être libéré, mais je me sépare de vous avec la plus profonde conviction que la France pourra accomplir sur votre valeur et sur votre dévouement contre les ennemis du dehors et contre «cette du dedans.

«Ces derniers mots, cités textuellement, sont restés la fable militaire de ces volontaires. La légion se composait de quelques milliers de zouaves, sous les ordres du général de Charette. Ici même, nous avons dit quel fanatisme il leur a inspiré. Tous sont encore prêts à marcher derrière lui contre les ennemis du dehors et contre ceux du dedans. En août 71, on sortait de la Commune. En mentionnant les ennemis du dedans, le général de Clusey ne voulait parler que des fédérés. Or, en province, on est naïf. On croit qu'il y a toujours des communistes; on range dans cette classe les collectivistes, et autres sections rubicondes. On s'attend à être un jour appelé contre eux. Nous répétons que c'est naïf: nous n'aurons que c'est sincère.

«De ces quelques milliers de zouaves, une soixantaine sont aujourd'hui domiciliés à Paris. Ils se réunissent parfois chez Volzin, où ils invitent leur ancien général, qui ne manque pas d'y aller, puisqu'il leur rend affection pour affection. Il va sans dire que, dans ces rares réunions, on décrie les lois Ferry, on se livre à parler les aspirations qui vont toutes vers le Roi. Leur défendrait-on de dire ce qu'il est permis d'imprimer?

«Une fois, une seule, le jour de la réception fameuse des Canadiens à Paris, cette réunion a eu lieu chez M. de Champeaux.

«Et voilà tout. Et le feu en question n'a pas une flamme de plus.

«On a parlé de trente-deux légions. Il y en a une. Il y a celle-là. A vrai dire, elle est toujours aussi unie, aussi vivace, aussi ardente qu'en 71. Permettez, messieurs les républicains, il vous était loisible d'en former cent autres de même trempe.

«Ce qu'il y a de certain c'est que les soldats de Charette, étant disposés à marcher contre ceux qu'ils appellent encore les communistes, sont par conséquent prêts à défendre M. Grévy et que c'est dans son entourage qu'on a lancé le canard que le présent article voudrait démentir.

«On a nommé M. de Baudry-d'Asson parmi les membres de la conspiration. Ce nom seul suffit à démontrer l'innocence du complot. M. de Baudry-d'Asson est un homme d'action. Un fauteur de complots, jamais. Au premier qui lui eût proposé de faire partie d'une association secrète, M. de Baudry-d'Asson eût répondu:

«— Eoutez, vous savez que vous pouvez compter sur moi. Le jour où vous aurez besoin de mes services, appelez-moi. Mais je me consule si nous lixions une date, je ne pourrais pas m'empêcher de crier, à la Chambre, au premier ministre venu: vous nous paieriez cela, tel jour, à telle heure!

«Bien plus amusant, le chiffre de l'encaisse royaliste: quinze millions. Où les royalistes prendraient-ils, aujourd'hui, quinze millions? Tout leur fortune est en terres et l'on en sait le produit, par la République qui court. En si, on avait besoin d'argent pour une élection importante. Tout le monde s'est saigné. Savez-vous combien on a trouvé? Cinq mille francs.

«Avec les prétendus quinze millions, on achèterait quelques généraux! En vérité, voilà une injure bien gratuite à l'adresse de M. de Charette. Supposez qu'on qu'il méprisât assez ses égaux pour croire qu'on les achète?

«Mgr le comte de Chambord allait, paraît-il, lancer un manifeste. Oh! la chose rare. Mais, depuis la guerre, il n'a cessé d'en publier un, deux, par année.

«Pendant les élections de 81, la poste les distribuait, réunis en brochure, de maison en maison.

«Reste la question des chevaux immatriculés et répartis dans les châteaux de l'Ouest, qui

plupart sont employés au service de ses terres ou de ses voitures. Il faut courir les autres. Oh! chez quelques gentilshommes, comme M. de la Maronnière, par exemple, vous trouverez un grand nombre de chevaux. Parbleu ces propriétaires sont éleveurs. Ils fournissent les bars et l'arade. Donc, de quelque côté qu'on se tourne, tout est imagination.

«Plusieurs personnes auraient sollicité hier le général de Charette de démissionner lui-même par une lettre les déclarations des journaux.

«Il aurait répondu: «— Mieux vaut ne leur accorder que l'éclat de rire qu'ils méritent.

«Quoi qu'il en soit, on allait jusqu'à parler hier de son arrestation. Elle ne pourrait vraiment s'expliquer que par la seule raison, qu'il y a le mot Liberté écrit sur tous les murs. Le général, paraît-il, était le seul à ne pas se douter de l'inquiétude qu'il donnait. M. Clément l'eût trouvé hier jouant avec ses enfants en présence du curé de la Madeleine. Oh! l'épouvantable conspirateur!

«Moralité: Pour avoir peur de tant d'ennemis, il faut donc que la République se sente bien peu d'amis!

» C. CHINCHOLLE.

Les Comités Impérialistes de Paris

Voici la déclaration des Comités impérialistes de Paris:

«Les soussignés, représentants des Comités impérialistes de l'Appel au peuple et du département de la Seine, réunis dans les bureaux du Petit Caporal, le vendredi, 19 janvier, déclarent:

«Que, constitués pour soutenir le principe de l'appel au peuple, comme étant le seul moyen de mettre fin aux difficultés dans lesquelles se débat la France, ils continuent à partager la même conviction, qu'ils continuent à s'inspirer des nobles paroles prononcées par le Prince Impérial au jour de sa majorité: «Le plébiscite c'est le salut, et c'est le droit.»

«Qu'ayant considéré comme un devoir sacré de se conformer aux indications supérieures et testamentaires du Prince Impérial, ils persistent à penser que l'avenir du parti impérialiste repose sur la tête du jeune Prince qui a recommandé à leur dévouement et à leur affection: qu'ils restent fidèles à leurs principes et à leur programme; mais qu'ils croient devoir protester de toute la force de leur énergie contre la mesure violente et illégale dont le prince Napoléon vient d'être victime de la part du gouvernement de la République;

«Qu'ils pensent qu'à la suite du manifeste du prince Napoléon, celui-ci paraissant vouloir rentrer dans les traditions du parti impérialiste telles que les comprennent l'Empereur Napoléon III et le Prince Impérial, ne peut que se soumettre aux décisions d'un plébiscite futur;

«Mais que les comités doivent soutenir plus que jamais la doctrine de l'appel au peuple, qui est leur unique raison d'être, qui est le principe même de l'Empire, et qui seule leur permettra d'écarter les questions irritantes de personnes.

(Souscrit les signatures des présidents et vice-présidents des vingt-cinq comités.)

Le prince Victor et le manifeste

On écrit d'Orléans au Clairon:

«Mardi matin, le prince Victor Bonaparte, volontaire d'un an, comme on sait, au régiment d'artillerie, à Orléans, a reçu une lettre de